Doit-on écrire : « Estelle s’est vu octroyer le droit de… » ou « Estelle s’est vue octroyer le droit de… » ?

Bibliothèque publique d’information – notre réponse du 05/09/2017.



Si je comprends bien les explications ci-dessous, je di

ra
is
:
«
Es
te
ll
e
s’
es
t
vu
oc
tr
oy
er
le
dr
oi
t
de
…
»
La
ph
ra
se
pe
ut
en
ef
fe
t
se
co
nv
er

tir
en
*Est
elle
a
vu
oc
tr
oy
er
à
el
le
-
mê
me
le
dr
oi
t
de
…*
Es
te
ll
e
n’
es
t
pa
s
le
su
je

t du verbe oc troyer. Pas d’accord.

1. [L’accord du participe passé des verbes pronominaux + infinitif] sur le blog Boileau.pro

> *Eh bien, faisons simple. Appliquons la règle déjà énoncée : **accord avec le pronom réfléchi s’il est COD**.*
> *Ajoutons-y une exigence : **ce COD doit aussi être sujet du verbe à l’infinitif.** Il n’ y aura pas d’accord s’il en est l’objet.*
> *Des exemples :*
> *Elle s’est vu**e** devenir borgne. Elle a vu elle-même qui devenait borgne.*
> *Ils se sont senti**s** glisser vers l’eau glacée. Ils ont senti eux-mêmes qui glissaient vers l’eau glacée.*
> *Ils se sont imaginé**s** reprendre leur vie d’avant. Ils ont imaginés eux-mêmes qui reprenaient leur vie d’avant.*
>
> *Dans ces 3 exemples, le COD est aussi sujet du verbe à l’infinitif.*
> *Elle s’est v**u** prendre par la vague. Elle a vu elle-même que la vague **la** prenait.*

*Elle s'est sent**i** emporter par le courant. Elle a senti elle-même que le courant **l'**emportait.*
Elle-même n'est pas sujet de prendre, emporter. Elle en est l'objet. Pas d'accord.

2. Le site [Orthonet](#) que je vous recommande pour les difficultés de la langue française

08.11. *Faut-il écrire : « la région s'est vue attribuer des crédits » ou : « … s'est vu attribuer des crédits » ? Merci !*
« s'est vu » si c'est à elle qu'on les a attribués (SE = à soi)
« s'est vue » si c'est elle qui les a attribués (SE = soi)
Question fréquente, difficulté réelle ; elle mérite réflexion. Voir LEXIQUE, « se voir ».

LE SEUL TRUC….
Commencez toujours par questionner le participe passé comme s'il était un vulgaire adjectif. Et on oblige ainsi le pronom réfléchi à avouer sa vraie fonction: « SOI? ou A SOI? – MOI? ou A MOI… » et on ne peut plus se tromper sur le « donneur » de l'accord.
ELLE S'EST VU(E) OFFRIR DES FLEURS…?

La Banque s'est vu(e?) attribuer, pour la période 2005-2007, un excédent de droits d'émission de CO2. VU avec ou sans E ?
En fonction du SENS, choisissez !
« …s'est vue attribuer… » SE = « soi » – c'est elle qui a attribué cet excédent..(à qui ???).- infinitif de sens actif.
« …s'est vu attribuer… » SE = « à soi ». C'est à elle qu'a été attribué cet excédent. – infinitif de sens passif (être attribué).
